



**ACADÉMIE  
DE LILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Je suis enseignant public, du 1er ou 2nd degré**

**Je suis confronté à des difficultés de santé (congé maladie ordinaire, congé longue durée, disponibilité d'office, temps partiel thérapeutique, en activité)**

**Je souhaite retourner sur mes fonctions d'origine**

**Mon état de santé implique une reconversion professionnelle**

**J'ai un projet professionnel de reconversion**

## LE POSTE ADAPTÉ PEUT M'AIDER

### Que dois-je faire ?

- Je prends contact avec un accompagnant RH (assistante sociale pour le 1er degré/Conseiller RH de proximité pour le 2nd degré) pour m'accompagner dans mon projet professionnel (cf. coordonnées en annexe 1 de la circulaire).
- Je prends rendez-vous avec mon médecin traitant ; il m'établit un certificat attestant de ma difficulté à exercer mes fonctions.
- Je prends connaissance de la circulaire académique poste adapté qui paraît en novembre sur Eduline.
- Je remplis ma demande en ligne dans mon espace Eduline sur COLIBRIS du 13 novembre au 22 décembre 2023.
- J'envoie mon certificat médical (et, si j'en suis bénéficiaire, une copie de ma RQTH) accompagné du récapitulatif de ma demande (document pdf généré par COLIBRIS) au médecin du travail sous pli cacheté et confidentiel.

### Que va-t-il se passer ?

- Je rencontre le médecin du travail qui émet un avis concernant l'octroi d'une année de poste adapté.
- Si je suis retenu, le conseiller RH de proximité ou l'assistante sociale qui me suit me propose un poste adapté dans une structure correspondant à mon projet professionnel.

### Qui sont mes interlocuteurs si je rencontre des difficultés ? (liste des personnes-ressources)

#### **Pour les personnels enseignants du 1er degré affectés dans le nord :**

DSDEN 59 - Madame Nathalie LEFRANC - T 03 20 62 30 39 - dsden59.dpep-bgp@ac-lille.fr

#### **Pour les personnels enseignants du 1er degré affectés dans le Pas-de-Calais :**

DSDEN62 - Monsieur Laurent LEMASSON - T 03 21 23 82 36, Madame Ophélie SEMIENCZUK - T 03 21 23 82 47  
ce.i62dp-a3@ac-lille.fr

#### **Pour les personnels enseignants du 2nd degré public, CPE, PsyEN :**

DPE - Madame Stéphanie LANDMANN - T 03 20 15 61 77 - dpe-posteadapte@ac-lille.fr